

PM/SS

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

### **RUE PIERRE BROSSOLETTE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Pierre Brossolette par la société ACCESSIT SARL – Paris Nord 2 – Bâtiment Les Souchets – Lot 302 – BP 63078 – Villepinte – 95973 Roissy CDG Cedex, agissant pour le compte du Cabinet Nicolas – 100 avenue Georges Gosnat – 94200 Ivry-sur-Seine (travaux de ravalement),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Pierre Brossolette** au droit du N°13 à compter du **21 octobre 2022 à 7 heures** jusqu'au **24 octobre 2022 à 19 heures** :

- **Neutralisation d'un linéaire de 12 mètres de stationnement,**
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société ACCESSIT SARL – Paris Nord 2 – Bâtiment Les Souchets – Lot 302 – BP 63078 – Villepinte – 95973 Roissy CDG Cedex.

FAIT EN MAIRIE, LE 11 OCT 2022

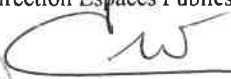
Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics

PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE 12 OCT 2022



  
Nathalie Leberthon